



Aide publique au développement

Séminaire DGCID, 8 juin 2005

Synthèse

Commerce et conflits : quelle place pour la coopération ?

Benoît Daviron (*Cirad*)

Thierry Giordano (*Iddri*)

Ce séminaire s'inscrit dans le travail de réflexion sur l'aide au développement conduit par l'Iddri pour le compte de la DGCID. Il a porté sur la place du commerce dans les tensions entre pays développés et en développement, de la place de l'aide comme outil pour canaliser ces tensions, ainsi que de la nécessité d'évaluer les possibilités de conflits pour mieux les anticiper. Tancrede Voituriez (Cirad) et Eric Peters (DG Commerce) ont été les deux conférenciers.

Résumé des interventions

Tancrede Voituriez a rappelé que les interdépendances sont au centre des questions sur commerce et conflits, qu'elles soient entre les États ou entre les États et les marchés. Suite à l'exposé des différentes thèses (libérale, marxiste, néolibérale et réaliste) existant sur les relations entre commerce et conflits, un parallèle est conduit entre deux arguments pour expliquer les conflits : celui du coût d'opportunité et celui du signal. Pour la thèse du coût d'opportunité, l'origine des conflits est matérielle. Ainsi le commerce réduit la probabilité d'occurrence d'un conflit tout simplement parce qu'il en augmente le coût pour chacune des parties. Pour la thèse du signal, la cause des guerres tient d'abord à l'information. Face à la diversité des États (État faible, contraint ou puissant), il est difficile d'interpréter l'insatisfaction de certains d'entre eux face à une situation donnée et la détermination des « insatisfaits » à mener un conflit pour changer cette situation. L'interdépendance économique modifie cette

incertitude : les pertes économiques provoquées par la perspective d'un conflit armé fournissent une indication solide de la détermination des parties.

L'auteur déduit de ces deux arguments sept conditions nécessaires au développement du commerce comme facteur de paix. Il établit ensuite une correspondance entre ces conditions et les principes, règles et procédures de l'OMC permettant de satisfaire ces conditions. Il en déduit que l'OMC ne répond pas ou mal à trois de ces sept conditions nécessaires à l'expression d'un signal ou à l'appréciation d'un coût : renforcer l'équilibre et l'équité entre les Nations ; participer à l'information des États quant au statut, au pouvoir et aux intentions des autres États ; révéler la force, le statut et les intentions des États. Ces trois domaines sont ainsi définis comme les plus prometteurs pour une coopération internationale privilégiant les liens entre commerce et conflits.

Eric Peters a d'abord rappelé pourquoi la Commission européenne a lancé le SIA (*sustainable impact assesment*). Les politiques commerciales sont perçues comme un des moteurs du développement sans que, pour autant, l'on sache identifier avec précision leurs conséquences. Ceci met en lumière la nécessité d'identifier de nouvelles solutions pour intégrer le développement durable dans l'analyse et l'évaluation de l'impact économique, social et environnemental des politiques commerciales. Le SIA définit uniquement une démarche générale. Ce sont ensuite les consultants qui choisissent les instruments. Suite à la phase d'évaluation, les négociateurs s'approprient les résultats, puis un processus de consultation interne à la Commission est engagé.

Les premiers résultats obtenus montrent que les bénéficiaires de l'ouverture ne sont pas systématiques : les pays pauvres et les écosystèmes les plus fragiles sont les plus pénalisés ; le risque est grand que les problèmes existant avant l'ouverture soient amplifiés. Une régulation est donc nécessaire pour accompagner l'ouverture. Un des problèmes majeurs est le manque de liens entre les études destinées aux négociateurs et les États membres qui définissent la stratégie.

Les SIA peuvent contribuer à prévenir les conflits à plusieurs titres : ils désidéologisent les enjeux en mesurant les impacts locaux et globaux ; ils clarifient ce qui relève des valeurs internes aux pays et ce qui a trait au protectionnisme ; en renforçant les connaissances sur l'impact de l'ouverture sur les inégalités ils facilitent l'acceptation sociale et politique de l'ouverture. La coopération peut donc jouer un rôle important pour accompagner les effets négatifs de l'ouverture, à la condition de mieux coordonner les politiques commerciales et de coopération.

Réactions de l'auditoire et éléments de discussion

États faibles et matières premières

- Le commerce des matières premières explique pour partie la faiblesse des États et la persistance des conflits dans les pays africains.
- La nécessité d'un État fort pour renforcer le commerce, sans quoi la présence d'un État défait devient source de légitimité de l'ingérence notamment sur le commerce des matières premières (cas du Tchad).

Dans ce contexte, l'aide pourrait prendre le relais de certaines fonctions que les États faibles ne remplissent pas. Elle pourrait également soutenir des initiatives tendant à renforcer les États en luttant contre certaines dérives. En témoignent l'initiative *Publish what you Pay*, le processus de Kimberley ou la lutte contre le blanchiment d'argent.

- L'aide et la construction des États (*State Building*) revient comme une question incontournable sans véritable réponse.

Équilibre et égalité entre les États

- Il est important de rappeler que les politiques commerciales ne sont pas déconnectées des autres politiques. La coordination est indispensable pour rendre compatibles des politiques sectorielles dans un contexte d'ouverture. Les SIA y contribuent.
- Les priorités affichées par les pays en développement à l'OMC correspondent-elles vraiment aux priorités nationales ?
- Quel est le lien entre commerce et conflits ? Le commerce comme cause de conflits semble moins important que l'absence d'intégration de certains pays dans le commerce mondial.
- L'Organe de règlement des différends est un instrument qui doit permettre d'obtenir une plus grande égalité.
- La question des embargos est importante à considérer. Un embargo peut à la fois être perçu comme un signal ou comme un coût d'opportunité.
- Les SIA sont-ils des outils d'aide à la négociation ou à la décision ? L'ambiguïté persiste.
- Quel est l'impact de l'ouverture commerciale ? Sur le long terme, le commerce est-il un élément stabilisateur ?
- L'aide pourrait compenser des handicaps territoriaux.